



COMMUNIQUE N° 0032 /C/PAK/DG/DMA/2026 DU 01 AVR 2026
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°010/AONR/PAK/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'ŒUVRE EN VUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE ALLANT DE LA CHEFFERIE DE MABENANGA AU POINT DE CAPTAGE D'EAU CAMWATER DE MPILI EN PASSANT PAR LES CAMPEMENTS PYGMEES MABENANGA, MBIPILI ET MBPACHI SUR ENVIRON VINGT CINQ (25) KILOMETRES, AVEC CONSTRUCTION DE DALOTS ET OUVRAGES DE DRAINAGE (25 KM) DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET PORTUAIRE DE KRIBI (PARZIK).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE, AGISSANT AU NOM ET POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN REPRESENTE PAR LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Le résultat de l'appel d'offres national restreint N°010/AONR/PAK/CIPM/2026 du 02 mars 2026 en vue du recrutement d'une maîtrise d'œuvre en vue des travaux de réhabilitation de la piste allant de la chefferie de MABENANGA au point de captage d'eau CAMWATER de MPILI en passant par les campements pygmées MABENANGA, MBIPILI et MBPACHI sur environ vingt-cinq (25) kilomètres, avec construction de dalots et ouvrages de drainage (25 km) dans le cadre du projet d'aménagement des routes de désenclavement de la zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK) se présente comme suit :

N°	OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI
01	Maitrise d'œuvre en vue des travaux de réhabilitation de la piste allant de la chefferie de MABENANGA au point de captage d'eau CAMWATER de MPILI en passant par les campements pygmées MABENANGA, MBIPILI et MBPACHI sur environ vingt-cinq (25)	GROUPEMENT INNOV ENGINEERING / ENSERBAT TP SARL, BP: 11366 Yaoundé-Cameroun, Tel: 699413 349	Trente-deux millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent cinquante (32 555 250)	Dix-neuf (19) mois.



N°	OBJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI
	kilomètres, avec construction de dalots et ouvrages de drainage (25 km) dans le cadre du projet d'aménagement des routes de désenclavement de la zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK)			

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours ouverts qui suivent, à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2 pour suite de la procédure.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Kribi, le **01 AVR 2026**

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI,
MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE**



Patrice Melom